



# 34ème RALLYE TOUT TERRAIN DU LABOURD les 26, 27, et 28 Mars 2010



**FEUILLE D'ENGAGEMENT**  
(à remplir par le concurrent)

**ASA COTE BASQUE**  
BP 406 - 64104 BAYONNE CEDEX

Feuille à retourner à l'ASA COTE BASQUE, accompagnée du règlement, avant le 22 Mars 2010 minuit

	CONCURRENT	CONDUCTEUR	COPILOTE	VEHICULE	
<b>NOM :</b>				<b>CONSTRUCTEUR :</b>	
<b>Prénom :</b>				<b>DENOMINATION :</b>	
<b>Adresse :</b>				<b>ANNEE :</b>	
<b>Téléphone :</b>				<b>N° Passeport technique:</b>	
<b>N° Permis :</b>				<b>N° Chassis (T1)</b>	
<b>Délivré le :</b>				<b>Moteur (marque)</b>	
<b>Préfecture :</b>				<b>Cylindrée exacte</b>	
<b>N° Licence</b>				<b>N° moteur</b>	
<b>Code ASA :</b>				<b>CARBURANT :</b>	<input type="checkbox"/> DIESEL
<b>Ecurie :</b>				(rayer mention inutile)	<input type="checkbox"/> ESSENCE
<b>Signature</b>				<b>Nombre de roues motrice :</b>	
				<b>GROUPE</b>	<b>CLASSE</b>

Les conducteurs s'engagent à respecter les règlements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve . Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus, en particulier qu'ils ne sont pas à ce jour sous le coup d'une suspension du permis de conduire ou de licence. Ils s'engagent à renoncer à l'épreuve au cas où ils se trouveraient dans cette situation au moment de son déroulement.

**Siège social : ASA COTE BASQUE : 11 Rue de l'Ermite 64600 ANGLET**

RESERVE AUX CONTRÔLES ADMINISTRATIF				RESERVE AUX CONTRÔLE TECHNIQUE		
NUMERO	Date d'engagement	Règlement:	Nom du contrôleur et signature:	Nom du contrôleur et signature:	GROUPE	CLASSE

**A RETOURNER AU SIEGE DE L'ASA COTE BASQUE 11 Ch h de L'ERMITE 64600 ANGLET AVANT LE 22 MARS 2010, ACCOMPAGNE DU REGLEMENT.**

